Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500721-20251211-202509131-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2025-09-131

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 5 décembre 2025
Date d'affichage : 5 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12
Pouvoir : 5
Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq, **le onze décembre,** à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (12) : Jean-Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Christine FERARD, Jean-Yves GARDAN, Marie-Paule GILLOUARD, Arnaud VOISINNE, Claudie BENARD, Michèle PAQUET, Yohann CHANTREL, Maud PERREUL, Suzanne DOURDAIN MOREL, Pierre-Henri GASDON.

Étaient excusés (5) :
Fabienne GUILLOIS a donné pouvoir à Claudie BENARD
Miguel LOYARTE a donné pouvoir à Maud PERREUX
Bernard JACQUES a donné pouvoir à Marie-Paule GILLOUARD
Aurélie LEGROS a donné pouvoir à Christine FERARD
André LUCAS a donné pouvoir à Jean-Yves GARDAN

Étaient absents (2):
Pierre MATHIEU
Nicolas BOULÉ

Secrétaire de séance : Yohann CHANTREL a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : FORMATION RPE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE VITRÉ.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de leurs missions, définies par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021, les Relais Petite Enfance (RPE) ont pour objectifs de soutenir et d'accompagner les assistants maternels dans leur professionnalisation.
Il a été proposé aux animatrices RPE d'Ille-et-Vilaine de former un groupe afin d'organiser une formation sur le thème de l'animation et la coordination d'un groupe de professionnel.le.s en RPE.

Cette formation a pour but de :

- Définir ce qu'est la communication et ses caractéristiques
- Prendre en compte les modèles internes opérants de chacun dans les temps d'échange
- Identifier les obstacles à une bonne communication et savoir les exprimer en situation de communication difficile
- Mettre en place les outils nécessaires à une communication de qualité auprès des groupes d'assistantes maternelles

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500721-20251211-202509131-DE

- Se positionner dans une communication bienveillante et à l'écoute des besoins et des émotions lors de temps de groupe et en individuel
- Adapter les outils de communication au profil de chaque professionnel(-le).

Cette formation se déroulera du lundi 2 février 2026 et mardi 3 février 2026 à Vitré (lieu à définir) soit 2 jours pour une durée de 14h.
Il est proposé que la ville de Vitré règle la prestation de formation qui s'élève à 3 000 € et cette somme serait ensuite répartie entre chaque bénéficiaire.
Aussi, il apparaît nécessaire d'établir une convention de partenariat pour cadrer l'organisation et le paiement de cette formation à la ville de Vitré.
Pour Châtillon-en-Vendelais, le coût de la formation s'élève à 230.76 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
ACCEPTE les termes du projet de convention de partenariat tel qu'il a été présenté
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL